

> Entretien avec

**Véronique Allué-Tallex**

Lycée Jean-Lurçat à Paris

**Jean-Luc Koehl**

Lycée René-Cassin à Strasbourg

# Les classes ATS

Les classes « Adaptation de techniciens supérieurs » économie et gestion sont destinées aux élèves ayant réussi un BTS ou un DUT souhaitant poursuivre leurs études. Cet entretien à deux voix, l'une strasbourgeoise, l'autre parisienne, nous expose cette voie d'excellence récente et enthousiasmante pour les élèves et leurs professeurs.

Propos recueillis par  
**Hervé Kéradec**

Quelle est l'origine de ces classes ?

Quel fut le besoin initial ?



**Véronique Allué-Tallex :**

ces classes résultent de la conjonction de deux besoins : celui des écoles de commerce soucieuses de diversifier leurs sources de recrutement et celui des formations à bac + 2 souhaitant promouvoir leurs meilleurs élèves.

Les écoles de commerce ont « hétérogénéisé » leur recrutement : actuellement, près de la moitié de leurs étudiants sont issus des admissions parallèles, l'autre moitié intégrant par la voie « classique », après une classe préparatoire en deux ans. Certes, ce nouveau public est pour elles un facteur d'équilibre budgétaire, mais la raison principale réside surtout dans l'opportunité que représente pour une école le fait d'avoir des élèves issus de parcours variés. Ces étudiants à bac + 2, + 3 ou + 4 font souvent preuve d'approches plus concrètes dans les travaux d'équipe et leur expérience professionnelle est plus développée. Le public des écoles s'est donc enrichi de nouveaux talents. Au sein des lycées, il convenait d'aider les étudiants de BTS à saisir ces nouvelles opportunités. Engagés dans un cursus court, ils sont de plus en plus nombreux à s'intéresser à la poursuite d'études en université ou en école supérieure de commerce. La préparation en classe ATS économie et gestion offre l'opportunité unique aux étudiants de valider une licence tout en se préparant aux concours. En outre, les reçus aux concours intègrent les écoles supérieures de management directement en deuxième année.



**Jean-Luc Koehl :**

après les classes « ENS Cachan » formant au concours d'entrée des écoles normales supérieures et les prépas ECT « économique et commerciale,

option technologique » pour les concours des écoles de management, l'arrêté du 5 mai 2015 unifie la formation des prépas « ATS économie et gestion ». Ces classes préparatoires, en un an, ont pour finalité principale de permettre à des étudiants titulaires d'un BTS ou d'un DUT tertiaire de poursuivre leurs études, par la réussite aux concours d'admission sur titres, en deuxième année d'une école supérieure de management ou en master universitaire,

via l'obtention d'une L3. Elles contribuent à l'ouverture sociale des CPGE en privilégiant le recrutement d'étudiants issus d'un bac professionnel ou technologique.

La classe ATS du lycée des métiers de la gestion René-Cassin de Strasbourg a été créée en septembre 2013. Il est le seul lycée en France à proposer toutes les formations CPGE tertiaires (ECT, ECP, ENS Cachan D1 et D2, DCG), il était donc naturel de développer aussi cette formation. Bien sûr, l'objectif n'était pas d'afficher un « tableau de chasse » ; le besoin initial provient surtout de la volonté de proposer aux étudiants de BTS et de DUT une poursuite d'étude ambitieuse et sécurisée. L'environnement du lycée, la proximité (facilitant l'organisation des cours) et la qualité des relations avec l'université de Strasbourg (UNISTRA) en sa composante Faculté des sciences économiques et gestion (FSEG) ont également été des atouts forts.

### Comment ce projet s'est-il développé dans vos deux sections ?

**V. A.-T.** : Alain Séré, alors doyen de l'inspection générale d'économie et gestion, a suggéré au proviseur du lycée Jean-Lurçat de déposer un projet de création d'une classe de ce type pour répondre aux besoins de poursuite d'études des BTS de l'Île-de-France. Le partenariat avec l'université Panthéon-Sorbonne s'est imposé avec une certaine évidence, et pas seulement pour des raisons géographiques. Des liens entre notre lycée et cette faculté existaient déjà : d'une part, notre établissement offre, depuis plusieurs années, aux étudiants de première année confrontés à une situation d'échec à l'université, une possibilité de revenir au lycée en BTS par une voie d'intégration aménagée (VIA) en février ; d'autre part, cette université et surtout l'UFR administration économique et sociale (AES), dirigée par Madame Sabine Monnier, s'intéressait depuis plusieurs années à certains profils d'étudiants aspirant à poursuivre leurs études au-delà du BTS. L'inspection générale, les directions et les enseignants de nos deux établissements ont bâti le cadre organisationnel et pédagogique de cette CPGE expérimentale : signature de la convention unissant le lycée et l'université, répartition des enseignements entre les deux entités, adaptation des programmes aux exigences des concours. La classe ATS du lycée Jean-Lurçat a ouvert en septembre 2013.

**J.-L. K.** : à Strasbourg, le projet est aussi né d'échanges fructueux avec M. Alain Séré, qui encourageait le développement de ces classes. Les échanges avec l'UNISTRA et sa composante FSEG pour la rédaction de la convention se sont

déroulés en avril-mai 2013 et ont été riches et enthousiastes. Nous avons défini et réparti entre les deux institutions le contenu de chacun des cours, ainsi que la responsabilité de la validation des UE. La convention a été approuvée sans difficultés par les instances universitaires et l'établissement puis nous sommes passés à la phase de recrutement pour une ouverture de la section au mois de septembre 2013.

### Qu'est-ce qui caractérise le public des classes ATS ? Comment les élèves sont-ils recrutés ? Comment sont-ils perçus dans vos établissements ?

**V. A.-T.** : en trois ans, le profil scolaire des étudiants a évolué. La première promotion était composée à 67 % d'élèves de BTS de notre établissement ; ils ne sont plus que 20 % aujourd'hui. Depuis 2014, diverses actions de communication ont été mises en place : par les étudiants eux-mêmes qui témoignent dans leurs anciennes classes de BTS ou de DUT, par les professeurs qui ont activé leurs réseaux (jurys de BTS, jurys de concours...), qui se sont déplacés dans les établissements ou sur des salons. La promotion actuelle compte 13 % d'étudiants issus de L2 AES, 53 % d'étudiants titulaires d'un BTS et 34 % d'un DUT. Sur les trois années, le nombre de boursiers a toujours dépassé 55 %. Ces chiffres confirment l'intuition de base qui avait présidé à la mise en place des classes ATS ; celles-ci constituent un tremplin pour les étudiants de milieux défavorisés et pour lesquels le contexte familial et social avait induit un choix d'études courtes.

Au sein du lycée, ces étudiants sont de mieux en mieux perçus. Ils bénéficient de quelques privilèges qui peuvent être source d'incompréhensions ; néanmoins, on observe maintenant que cette classe représente aussi un excellent aiguillon pour les étudiants de BTS qui aspirent à poursuivre leurs études. Depuis deux ans, un élève d'ATS est élu parmi ses pairs délégués au conseil d'administration du lycée, ce qui témoigne de la confiance que leur accordent les autres élèves.

**J.-L. K.** : nous en sommes à la troisième promotion d'étudiants ATS du lycée René-Cassin. Nous recrutons essentiellement des BTS et des DUT tertiaires. L'emploi du temps de la classe est complexe à construire, car les étudiants suivent environ 60 % des cours et des TD au lycée et 40 % à l'université. La proximité géographique (200 m) des deux établissements facilite grandement l'organisation, mais ces étudiants ne sont, malgré tout, présents qu'à « mi-temps » au lycée. Ils restent donc assez méconnus de la communauté scolaire et nous devons régulièrement faire des actions d'information au sein même du lycée.

### La pédagogie mise en œuvre avec ces classes est-elle spécifique ?

**J.-L. K.** : la pédagogie et les contenus des cours sont très spécifiques et nécessitent une réflexion approfondie. En effet, les étudiants poursuivent simultanément deux objectifs : réussir la L3 à l'université (condition *sine qua non* de leur admission à un concours parallèle) et réussir le concours d'admission en deuxième année d'une grande école de management. Il s'agit donc d'organiser le cursus de la CPGE pour ces deux objectifs :

- > la réussite à la L3 qui nécessite la validation de toutes les UE, celles-ci étant enseignées au lycée et à l'université, selon le partage prévu par la convention. Pour ces cours, il s'agit donc de fournir des apports scientifiques de niveau L3 avec une approche pédagogique en phase avec les cours et TD de l'université ;
- > la réussite aux concours des écoles de management qui nécessite la mise en place d'autres enseignements scientifiques et aussi de cours beaucoup plus méthodologiques : gestion d'une étude de cas pour les options aux concours, écrits et oraux de langue, entraînement aux épreuves d'entretien des grandes écoles, entraînement au test Tage-Mage<sup>1</sup>.

**V. A.-T.** : les étudiants sont souvent surpris de passer d'un environnement très professionnalisé et ponctué de stages en entreprise, à un enseignement plus académique. Les exigences liées à l'écrit sont plus fortes qu'en BTS et DUT : les étudiants sont évalués sur des dissertations en économie et en droit, des notes de synthèse qui nécessitent de bien maîtriser l'écrit, de savoir organiser ses idées, d'identifier une problématique, de construire un plan... La méthodologie tient une grande place dans les enseignements. Le but est de former les étudiants aux attentes de l'université ou à celles des écoles de management, sur des points précis : rédiger un dossier de candidature ; se présenter, en trouvant dans son parcours une cohérence avec le master envisagé ; parler en public ; développer l'art d'argumenter ; identifier les techniques permettant de trouver très rapidement un plan ; cerner les enjeux d'un sujet ou d'un texte ; préparer les oraux de groupe ; commenter un texte ; traiter une dissertation d'économie ou de droit ; construire un commentaire de décision de justice...

<sup>1</sup> > Test d'aptitude aux études de gestion et au management des entreprises. Il s'agit d'un ensemble de tests organisés par la FNEGE (Fondation nationale pour l'enseignement de la gestion des entreprises) et utilisés comme outil de sélection dans les écoles supérieures de management en France et dans certains pays francophones. Présenté sous forme de QCM, le test ne repose pas sur des connaissances spécifiques (littérature, droit, histoire, économie...), mais sur des aptitudes générales en mathématiques, linguistique et logique.

Les entraînements en colles d'anglais ou d'entretien permettent d'acquérir un savoir être, d'être capable de présenter les enjeux d'un texte, d'organiser ses idées et également de réfléchir à une orientation professionnelle en lien avec son vécu scolaire et personnel.

Il est important pour l'équipe pédagogique de conduire chacun jusqu'aux concours et de veiller à ce que les étudiants ne se découragent pas. Les premiers entretiens oraux ont pour objectif de mettre en confiance : ils ne sont donc pas notés et servent uniquement à prodiguer des conseils. Le but est d'encourager les étudiants à rédiger de manière rigoureuse et de les inciter à multiplier les entraînements. Généralement les progrès se manifestent assez vite. L'équipe pédagogique veille également à sensibiliser les étudiants aux grandes problématiques actuelles et à leur donner une appétence pour la culture générale, l'actualité et l'ouverture au monde. Plusieurs conférences sont proposées : cette année, par exemple, la classe a eu l'opportunité d'assister à la conférence inaugurale de Philippe Aghion au Collège de France ; en novembre, elle a participé à la présentation du dernier ouvrage de Philippe Escande (*Bienvenue dans le capitalisme 3.0*) dans le cadre du Printemps de l'économie. L'année est ainsi émaillée de possibilités d'échanges au travers de conférences souvent très stimulantes intellectuellement. Nous observons que les étudiants sont vite motivés par ce type de démarches. Dans la même optique, nous ponctuons l'année de sorties culturelles. Pour l'actuelle promotion, diverses activités sont organisées : journée d'intégration au musée d'Art contemporain de Vitry-sur-Seine ; séjour à Berlin (visite du Bundestag et présentation du système politique allemand, Mémorial du mur, prison de la Stasi, Neues Museum, musée du mur, abris anti-aériens), voyage préparé en amont par des séances de sensibilisation à l'histoire de l'Allemagne animées par un professeur du lycée ; pièce de théâtre à la Comédie Française en mars...

### Quelles sont les principales motivations de vos élèves, ainsi que leurs freins ?

**J.-L. K.** : la motivation de nos étudiants est le désir de réussir des études supérieures longues : ils ont pris goût lors de leurs BTS ou DUT aux études supérieures et aspirent à les poursuivre. La très grosse majorité est motivée par la réussite aux concours des grandes écoles, mais certains postulent aussi en CPGE ATS afin de poursuivre des études universitaires de haut niveau (M1 puis M2 ou magistères). Le frein, qu'il faut essayer de lever, est clairement le volume de travail dans le cursus : les journées sont longues, les habitudes de travail sont difficiles à acquérir pour certains et les exigences d'une L3 et d'un concours de grande école sont élevées.

**V. A.-T.** : comme les élèves de René-Cassin, nos élèves ont le goût du défi et entretiennent entre eux une saine émulation. L'objectif d'intégrer une école de commerce est prépondérant chez la quasi-totalité d'entre eux. Leurs freins résident à la fois dans le volume de travail et le niveau et le type d'exigences attendus par le lycée et l'université. On relève également des freins liés à l'origine sociale de nos étudiants : le coût des écoles s'avère parfois dissuasif. J'ajouterais que les têtes de classe des BTS/DUT sont assez éloignées de l'esprit des concours et peu tournées vers la lecture et la culture générale, à quelques exceptions près. C'est donc une autre façon d'appréhender les études que nous proposons. Nous remarquons aussi les difficultés, pour certains étudiants d'origine modeste, à croire en eux, à sortir du cadre qui leur a été imposé et à s'affirmer à l'oral. Ces obstacles sont cependant vite surmontés.

### **Le partenariat avec l'université ne complique-t-il pas le déroulement des enseignements ?**

#### **Quel en est l'apport réel pour les élèves ?**

**V. A.-T.** : nous sommes en excellents termes avec notre partenaire universitaire : nos interlocuteurs font tout pour faciliter le succès et l'adaptation des étudiants, ils sont à l'écoute de nos demandes. Nos étudiants ont 7,5 heures de cours à l'université. Le planning nous est donné en juin. Ces cours sont placés depuis trois ans le jeudi soir et le vendredi. Il est donc assez simple d'organiser l'emploi du temps du lycée, car les contraintes sont faibles. L'université, en réunissant l'ensemble de la classe ATS en un seul et même TD, a contribué à ce que se créent des groupes de travail et un véritable esprit d'équipe. Nous sommes loin de l'image souvent véhiculée (et peut-être un peu fantasmée) des prépas où chacun travaillerait dans une optique de compétition. Ce cursus double est une chance pour les étudiants, car il permet une transition en douceur entre un BTS/DUT et le master : il contribue à la sécurisation du parcours universitaire d'étudiants issus de filières courtes. Les cours à l'université sont assez académiques et les exigences en TD sont fortes. Ce partenariat sensibilise les étudiants aux problématiques de recherche et les initie à des méthodes auxquelles ils étaient étrangers. C'est une ouverture d'esprit. À terme, cela leur permet aussi de comprendre que des disciplines, qu'ils jugeaient a priori éloignées des thèmes des concours, peuvent se révéler fort utiles au moment opportun. Les exigences universitaires sont élevées, mais les élèves constatent qu'ils parviennent, grâce à leur travail, à atteindre le niveau requis : c'est une source de fierté pour eux. J'ajoute, enfin, que les étudiants ne sont pas insensibles au fait d'appartenir à l'université Panthéon-Sorbonne...

**J.-L. K.** : nous avons, à Strasbourg, la chance de collaborer avec une université dynamique et déjà bien au fait du fonctionnement des CPGE du lycée René-Cassin. La seule chose un peu complexe est l'organisation des emplois du temps, car il faut insérer nos cours dans les emplacements libres de l'emploi du temps de la FSEG, en prenant en compte les séances de TD et les semaines d'examens de l'université. Les épreuves de concours se déroulant souvent dès le mois d'avril, le programme très dense doit donc être achevé rapidement. Mais tout cela est géré en bonne entente entre les deux établissements grâce à la grande souplesse des collègues intervenants en CPGE et la facilité de contacts et d'échanges avec les responsables de la L3. Et il faut bien dire que cela donne, en fin de compte, un cursus d'une grande richesse, les étudiants faisant ainsi une entrée progressive et sécurisée dans le monde de l'université dont ils connaissent peu les codes et les contraintes spécifiques.

### **Selon vous, quelles sont les qualités attendues des professeurs qui prennent ces classes en charge ? Quelles sont les joies**

#### **et les difficultés que vous rencontrez ?**

**J.-L. K.** : l'enseignement dans ces classes est très exigeant sur plusieurs points :

- > la nécessaire souplesse en termes d'organisation et donc d'emploi du temps personnel qui change nécessairement d'un semestre à l'autre, et parfois même d'une semaine à l'autre ;
- > le haut niveau scientifique, tant pour les cours qui relèvent de la validation universitaire que pour ceux préparant aux concours ;
- > la très forte adaptabilité en termes de contenu dont il faut faire preuve : un professeur d'économie et gestion nommé dans une telle classe peut être amené à enseigner plusieurs matières qui relèvent de l'économie et gestion, mais aussi assurer l'entraînement aux tests Tage-Mage, la synthèse de textes... car il doit s'adapter aux cours de l'université définis par la convention et aux options que choisissent les étudiants pour passer les épreuves de concours. Mais il faut bien le dire : le défi est passionnant ! Tant dans l'organisation des enseignements, des relations enrichissantes avec l'université, qu'avec des étudiants motivés et fiers de poursuivre leurs études vers un bac + 5 dans lequel ils avaient parfois du mal à se projeter. Et la récompense vient bien évidemment de la réussite de nos étudiants. Apprendre que tel ou tel a intégré une prestigieuse école de management ou vient d'être admis dans un magistère très sélectif est une joie sincère et motivante. À l'inverse, on connaît parfois (rarement heureusement) la déception

de l'échec à la L3 qui empêche alors la validation d'un concours passé avec succès. Je précise aussi que l'ADEPPT (Association de promotion des prépas technologiques) a rapidement soutenu la communauté naissante des professeurs en ATS économie et gestion en créant des outils de communication et en organisant une journée de rencontre.

**V. A.-T.** : l'équipe pédagogique est amenée à avoir une approche pluridisciplinaire d'un niveau élevé. Les difficultés rencontrées par certains étudiants à l'université nous contraignent ponctuellement à adapter notre enseignement. Le professeur coordonnateur est très mobilisé : relations avec l'université, organisation du planning de colles tenant compte des contraintes des 38 étudiants (qui n'ont pas tous le même emploi du temps du fait du jeu des options) et des colleurs, programmation des interventions de l'association Passeport Avenir, participation à des salons, organisation des activités culturelles des étudiants, coordination de l'équipe pédagogique... Les professeurs qui prennent en charge ces classes doivent se montrer bienveillants. En effet, l'année d'ATS est exigeante quant au rythme de travail ; elle demande aussi aux étudiants des capacités d'adaptation inhérentes au suivi d'un double cursus. Certains sont dérouterés, car ils étaient habitués à un enseignement plus professionnalisé. Il faut veiller, en tant qu'enseignant, à prévenir découragement et renoncement, car les deux premiers mois sont déstabilisants. Une des difficultés est d'aider les étudiants à faire émerger un projet professionnel réaliste. En effet, dans le concours d'entrée concerné, les écoles de management exigent que les candidats aient une idée précise de la façon dont ils vont conduire leur poursuite d'études et de l'évolution professionnelle qu'ils envisagent. À cet égard, notre partenariat avec l'association Passeport Avenir (qui œuvre pour l'égalité des chances) s'avère très utile. Les rencontres professionnels/étudiants offrent aux élèves la possibilité d'approfondir leur connaissance des métiers, d'affiner leurs projets et de s'entraîner à l'oral. Les actions menées par Passeport Avenir sont essentielles et pallient les difficultés de l'équipe pédagogique dans les préconisations d'orientation : ces professionnels connaissent les écoles, les particularités des formations proposées et surtout les aspects très concrets des métiers auxquels se destinent nos étudiants. Ces actions sont complétées par des interventions d'anciens élèves, mieux à même que nous d'expliquer le fonctionnement des écoles et le contenu des masters. Sur un plan strictement scolaire, les classes sont hétérogènes en termes de formation initiale. C'est bien

**Trois questions à Alain Henriet, doyen du groupe « économie et gestion » de l'inspection générale**



**L'origine de ce type de classes semble assez lointaine...**

Oui, les classes préparatoires dédiées à des titulaires d'un diplôme de niveau bac + 2, en particulier BTS et DUT, sont apparues dans les années soixante-dix avec la création d'une dizaine de classes appelées « prépas ENS D en un an ». Cette voie de recrutement s'est progressivement tarie à l'ENS et il subsistait, à la rentrée 2014, trois classes de ce type. Mais d'un point de vue institutionnel, l'idée de promouvoir des diplômés de l'enseignement supérieur court n'a pas été enterrée. En 1997, ont été créées les classes ATS dans le domaine des sciences industrielles, classes qui ont rencontré un réel succès pour l'accès d'un autre type de profil d'étudiants dans les écoles d'ingénieurs. L'inspection générale d'économie et gestion a préconisé l'ouverture, à titre expérimental, de classes de même « philosophie » pour le secteur tertiaire à partir de 2008. L'expérience s'étant avérée probante dans la dizaine de classes expérimentales fonctionnant en 2014, elles ont pu être pérennisées au travers d'un statut national à la rentrée 2015.

**Quels sont les impacts de ce statut (arrêté de mai 2015) ?**

Le statut a été construit à partir de l'observation des pratiques et des résultats des classes expérimentales, d'une part, et des attentes exprimées par les écoles supérieures de management et l'Université, d'autre part. Les modalités de recrutement et les principes d'organisation sont maintenant uniformes sur tout le territoire, mais il subsiste des espaces d'adaptation locale dans le choix des langues et des options proposées, voire de certains contenus d'enseignement, car la spécificité des classes ATS économie et gestion est de délivrer une formation dans le cadre d'un partenariat conventionnel avec l'Université. En ce sens, elles sont tout à fait singulières.

**L'avenir des classes ATS est-il assuré ?  
D'autres sections seront-elles créées ?**

Les classes ATS sont appelées à se développer sur l'ensemble du territoire, car le vivier potentiel, à savoir les titulaires d'un BTS ou d'un DUT du domaine tertiaire qui ont l'envie et les capacités de poursuivre vers une formation bac + 5, est important. Cependant, ce parcours doit rester une voie parmi d'autres d'accès aux études longues et il n'est pas envisageable qu'il s'hypertrophie. Autrement dit, à terme, une moyenne d'une section par académie semble être une jauge raisonnable.

sûr une richesse mais aussi une source de difficultés pour les enseignants. Le professeur de gestion doit adapter sa démarche pour stimuler et intéresser ceux qui sont issus de cette spécialité de BTS ou de DUT sans toutefois décourager ceux qui débutent dans cette spécialité. Les niveaux sont également hétérogènes en anglais (d'où la constitution, pour une heure, de groupes de niveaux) et en mathématiques. Sur ce dernier point, l'incontournable Tague-Mage requiert d'avoir certaines compétences quantitatives. Cependant, de l'hétérogénéité dans les acquis naît un état d'esprit positif et solidaire orienté vers la réussite de tous. Ces difficultés et ces contraintes sont toutefois vite oubliées, car nous voyons nos étudiants progresser et évoluer de manière très positive : meilleure affirmation de soi, développement d'un savoir être professionnel, prestations écrites plus rigoureuses. Les doutes qui animaient certains étudiants plus fragiles disparaissent peu à peu... Nos joies sont bien sûr liées aux résultats des élèves : les concours sont aussi très stimulants pour l'équipe pédagogique ! À Jean-Lurçat, ce sont 14 professeurs qui interviennent en ATS (en cours ou en colles) : ce travail en équipe au service des étudiants est très riche d'échanges fructueux et passionnants.

### **Aujourd'hui, avec un peu de recul, quel bilan dressez-vous de ces classes ?**

**J.-L. K.** : pour moi, le bilan est des plus positifs : sur le plan de la réussite aux concours d'admission en deuxième année des écoles de management, nous enregistrons un taux de 100 % (tous les étudiants qui ont passé les épreuves ont été admis dans une école). Bien sûr, cela ne signifie pas qu'ils sont tous admis dans l'école de leur rêve ou dans les écoles les plus prestigieuses, mais la section peut tout de même s'enorgueillir de quelques belles réussites comme EM Lyon ou encore Néoma, Audencia, Grenoble ou Toulouse. Les quelques échecs que nous avons enregistrés proviennent de la non-réussite à la L3 (ce qui rend caduque la réussite aux concours). Mais même dans ces cas, les étudiants ont su rebondir dans une filière universitaire et poursuivre leurs études. Les classes ATS offrent donc une grande sécurité pour la poursuite d'études après un bac + 2, et c'est là tout leur intérêt dans le système de l'enseignement supérieur.

**V. A.-T.** : les classes ATS contribuent au décloisonnement et à la fluidité des parcours scolaires. Elles constituent un tremplin fabuleux pour les étudiants orientés initialement vers des études courtes. Elles permettent en effet d'accéder, grâce à cette année de transition, à des masters en université ou en école. Ces étudiants renouent ainsi avec la confiance : ils portent au fur et à mesure de l'année

un autre regard sur eux-mêmes, plus valorisant, plus réaliste... ce qui permet d'enclencher une spirale de la réussite. Les résultats sont en constante progression, probablement parce que l'équipe pédagogique est plus informée, année après année, des exigences des concours. 100 % des étudiants poursuivent leurs études : master universitaire (20 % environ) ou école de commerce (80 %). Nous comptons, pour la dernière promotion, de très belles réussites pour 12 d'entre eux : EM Lyon, EDHEC, EM Grenoble, TBS, Néoma, université de Paris Dauphine, IAE de Paris et de Créteil, master Paris1/Sciences Po. Ces classes permettent aux étudiants d'intégrer directement la deuxième année d'école, ce qui constitue une économie substantielle quant aux frais de scolarité. Dans cette optique, de plus en plus d'étudiants réfléchissent très en amont à des possibilités de parcours en alternance (en IAE, à l'IESEG, à l'EDHEC). Ces classes procurent aux étudiants des méthodes de travail rigoureuses et les incitent à se dépasser. Pour l'équipe pédagogique, cette classe est extrêmement gratifiante, mais elle mobilise intensément l'enseignant coordonnateur.

### **Et l'avenir ?**

**J.-L. K.** : il existe 12 prépa ATS tertiaires à ce jour (Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Massy, Montpellier, Paris 2, Poitiers, Strasbourg, Toulouse). Comme évoqué ci-dessus, la formule est idéale pour les étudiants titulaires d'un bac + 2 désireux de poursuivre leurs études vers un niveau master dans un environnement particulièrement sécurisé. Je ne peux donc que souhaiter la création de nouvelles classes de ce type dans un avenir proche avec, peut-être, une classe de ce type par académie.

**V. A.-T.** : bien sûr, il serait idéal que ces classes se diffusent sur tout le territoire. Les dossiers de candidature sont d'année en année de plus en plus nombreux et émanent d'étudiants de très bon niveau. Nous sommes donc contraints, avec regret, de refuser de très bons éléments. Les liens avec les professionnels nous confirment que le passage par une classe préparatoire constitue un réel atout pour le CV. L'équipe pédagogique est très consciente de la chance qu'elle a d'enseigner en ATS. Les étudiants issus d'horizons variés sont porteurs d'expériences professionnelles et associatives riches. Leurs ambitions personnelles et leur implication sont un défi motivant au quotidien pour les enseignants. ●

À lire dans la rubrique Portrait de notre prochain numéro (avril 2016), l'article « La prépa ATS, les moyens de l'ambition ».